



Doc. 14963
03 octobre 2019

Le fonctionnement des institutions démocratiques en République de Moldova

Amendement¹ n° 4

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 10, insérer la phrase suivante:

«L'Assemblée s'inquiète du fait que les amendements récemment proposés par le gouvernement moldave ne sont pas entièrement conformes aux recommandations du Conseil de l'Europe.»

Déposé par:

CANDU Andrian, République de Moldova, SOC
BUTKEVIČIUS Algirdas, Lituanie, SOC
POP Liviu-Marian, Roumanie, SOC
PREDA Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC
SOCOTAR Gheorghe-Dinu, Roumanie, SOC

1. 2019 - Quatrième partie de session

